

# BILAN DE RECONVERSION PROFESSIONNELLE TOUT PUBLIC

Les bilans de reconversion professionnelle sont accessibles aux salariés et cadres en activité qui souhaitent faire le bilan de leur carrière dans le but de la faire évoluer, de se former ou de se ré-orienter.

Ils concernent également les personnes en emploi qui se trouvent dans une situation d'inadaptation physique à leur poste de travail et recherchent une nouvelle orientation.

Le bilan conçu ici s'adresse à des salariés dont le maintien sur le poste n'est plus possible du fait de leur état de santé et pour lesquels un reclassement doit être recherché.

## OBJECTIFS

Le bilan de reconversion professionnelle permettra au bénéficiaire :

- d'analyser ses centres d'intérêt et ses motivations, tant sur le plan professionnel que sur le plan personnel
- d'identifier ses compétences et aptitudes
- d'évaluer ses connaissances générales
- d'élaborer ou de vérifier son projet professionnel
- de déterminer ses points d'appui, en vue de son insertion ou de son évolution professionnelle
- de commencer à élaborer son portefeuille d'acquis et de compétences

## MÉTHODES UTILISÉES

- Parcours de bilan individualisé
- Études autobiographiques et tests diversifiés selon les besoins exprimés : personnalité, efficacité, connaissances...
- Tests psychotechniques
- Entretiens d'exploration
- Évaluations (niveau scolaire, bureautique, raisonnement ...) en fonction des besoins
- Auto-évaluations diverses

## ÉVALUATION

Test d'évaluation des connaissances pendant le bilan. Évaluation de l'atteinte des objectifs en dernière phase du bilan et 6 mois après.

## ORGANISATION

Le bilan individuel est réalisé par une équipe pluridisciplinaire, constituée d'un chargé de bilan, d'un psychologue, ainsi que d'un médecin et d'un ergothérapeute si nécessaire.

Le bilan de reconversion professionnelle est réalisé par le COS CRPF. Les personnels composant l'équipe pluridisciplinaire ont une expertise du handicap, y compris psychique, acquise au travers de leur expérience en Réadaptation Professionnelle.

## COUT DU BILAN

Le tarif du bilan comprend :

- Les interventions du chargé de bilan
- L'intervention du médecin
- L'intervention du psychologue
- Les frais pédagogiques (supports, matériels)
- Les frais de déplacement (transports et repas)

Le tarif est net, le COS CRPF n'étant pas assujéti à la TVA.

Le coût du bilan est établi sur devis.

## Inscriptions

- Un entretien d'analyse de la demande, ainsi que la définition d'un projet d'action manuscrit, sont des préalables nécessaires
- Délai de mise en œuvre : 30 jours maximum après l'accord financier

## Lieux de réalisation

Nanteau-sur-Lunain - Melun  
- Torcy et possibilité de déplacements en entreprises

# DÉROULEMENT

L'action est conduite en plusieurs fois et pilotée par un même intervenant professionnel, qui est le référent de l'équipe pluridisciplinaire.

Pour effectuer un bilan complet 5 à 7 séances sont en général nécessaires, réparties sur 5 à 10 semaines.

Le bilan de reconversion professionnelle dure 28h en moyenne et est réalisé uniquement en phases individuelles.

<p><b>Phase préliminaire</b> <b>1h30 en moyenne</b> Psychologue et/ou chargé de bilan Entretien d'analyse de la demande Accord de prise en charge financière</p>
<p><b>Phase d'investigation en 5 à 7 étapes</b> <b>22h en moyenne</b> Chargé de bilan, psychologue, médecin Tests individuels Entretien professionnel Entretien psychologique Travail personnel d'auto-évaluation Questionnaire de positionnement Phase d'enquête</p>
<p><b>Etape de concertation</b> Analyse des pistes de reclassement</p>
<p><b>Phase de conclusion</b> <b>1h30 en moyenne</b> Chargé de bilan</p>
<p><b>Suivi individuel</b> proposé à 6 mois</p>

## Contacts

### Equipe Développement

**Dorothée EVRARD**

**Karine PODER**

Tél. : 07 88 19 86 18

Tél. : 06 79 50 20 94

developpement-crpf@

fondationcos.org

### Demande de devis

**Véronique ROLLIN**

Tél. : 01 64 45 18 14

vrollin@fondationcos.org

Centre de Réadaptation

Professionnelle

et de Formation COS CRPF

Web : [www.cosformation.fr](http://www.cosformation.fr)

[www.facebook.com/cos-crpf](https://www.facebook.com/cos-crpf)

[www.twitter.com/COS\\_CRPF](https://www.twitter.com/COS_CRPF)

**Qualiopi**  
processus certifié

■ ■ RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification qualité a été délivrée au titre des catégories d'actions suivantes :  
ACTIONS DE FORMATION | BILANS  
DE COMPÉTENCES | ACTIONS  
PERMETTANT DE VALIDER DES  
ACQUIS DE L'EXPÉRIENCE

**COS**  
FONDATION COS  
ALEXANDRE GLASBERG